

Domaine Santé

Filière Nutrition et diététique

COURS A OPTION – FACULTE DE MEDECINE (FacMed)

1. Caractéristiques du module

Code : **S.DI.SO.2003.F.13**Degré d'études : Bachelor MasterAnnée académique : **2023-2024**Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}Crédits ECTS : **3**

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32 al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 02.06.2020

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : **40**Temps de travail personnel encadré : **variable**Temps de travail personnel individuel : **variable**

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdfLoi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Rôles majeurs exercés

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

- C1 Elles travaillent de manière respectueuse et orientée vers la recherche de solutions avec d'autres professionnels impliqués dans l'alimentation et les soins nutritionnels destinés à la population, tant à l'interne qu'à l'externe du système socio-sanitaire.
- G1 Elles assument, en tant que membres de la communauté des experts, leur responsabilité sociétale et d'éthique professionnelle dans la promotion de la santé, la prévention et le traitement des maladies.
- G2 Elles promeuvent une image professionnelle positive des diététiciens et s'engagent en faveur de la reconnaissance de la profession par la communauté des experts.

Objectifs généraux du module

Une fiche descriptive est accessible pour chaque module

Le programme offre un large éventail d'options allant de la recherche fondamentale jusqu'aux sciences humaines. Ces cours optionnels sont l'occasion de vous cultiver et de vous faire découvrir des domaines peu ou pas développés dans la formation. Ce programme vous donne l'occasion d'effectuer un choix de cours guidé par vos intérêts, votre envie d'apprendre et votre enthousiasme.

L'ensemble des modules accessibles au(x) étudiant-e-s non médecins est consultable sur le lien suivant :

<https://www.unige.ch/medecine/fr/enseignement1/bachelor-et-master-en-medecine-humaine/annee2/cours-a-options>

Rendez-vous sur les « Listes des cours à option et inscriptions » puis « Identifiez-vous avec votre login institutionnel ».

Vous aurez ensuite accès (menu déroulant en haut de page « Listes et inscription » puis « consulter les options pour les étudiants des autres facultés ») aux différents modules proposés aux étudiants non médecins pour les semestres d'automne (A) et de printemps (P). **Vous choisirez un module qui vous intéresse et proposé au semestre de**

printemps. Vous **respecterez les délais d'inscription (inscription 2023-24 : 25 septembre et 26 septembre 2023)** - (Dès le 25 septembre inscriptions en fonction des places encore disponibles)

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus et organisation

Les contenus sont décrits pour chaque module.

Semestre de printemps 2024 : tous les jeudis après-midi (sauf vacances de Pâques et jour férié) du **jeudi 29 février au jeudi 23 mai 2024**.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Se référer au descriptif de module

Exigences de fréquentation : Un taux de présence de 80 % est requis (exigence du module). En cas de taux inférieur, l'étudiant-e ne peut pas se présenter à l'examen. Se référer aux informations données en début de module.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur :

- A. Se référer au descriptif du module choisi.

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base de la note locale (au minimum 4) obtenue au point A.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

- Période : selon calendrier de la faculté de médecine

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- Remédiation possible en cas de note Fx (soit entre 3.5 et 3.9) au module Pas de remédiation
- si la note obtenue à l'examen écrit (A) est insuffisante, une session de rattrapage doit être organisée pendant la session des examens de rattrapage des contrôles continus du mois d'août (calendrier de la Faculté de Médecine)

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite. En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

- Période : en principe semaine 34 ou 35

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

- Période : à définir

7. Bibliographie principale

Distribuée dans chaque cours

8. Responsable du module et enseignants

Responsable locale de filière : Laurence Vernay

Enseignants : Faculté de Médecine de Genève

Descriptif validé le 6.09. 2023 par Pasqualina Riggillo, Responsable de la filière